

Commission Montagne, cabanes, chemins et pastoralisme : « Camins de Fos »

Réunion du 22 mai 2026

Présents :

Jean-Louis BESSAN, Christian BOUTIN, Francis DEJUAN, Jean LAFONT, Julien LOUBET, Jean-Marc STRAZIERI

A) des projets pour l'entretien des chemins et des cabanes :

1) Chemin de l'Artigue

- Nettoyage du chemin à la pelle mécanique.
- Renforcement du mur de soutènement avant la cabane de l'Artigue.
- Réalisation de radiers tout le long du chemin de Salountère jusqu'à la barrière.
- Agrandissement du parking à la Houssatère

Les moyens : location d'une pelle à la CUMA par l'intermédiaire de Christian. La réservation se prend sur 1 semaine, mais seules les heures travaillées sont facturées. Le financement de cette location se fera par l'ACCA avec une participation de l'association des riverains du Mouras.

2) Cabane de l'Artigue

- Nettoyage intérieur et extérieur
- Fabrication d'un abri à bois
- Peinture des murs intérieurs

3) Cabane de Salountère

- Fabrication d'un enclos devant la cabane
- Changement de serrure avec mise en place d'une serrure sécurisée
- Peinture des murs intérieurs
- Rajout d'une porte d'entrée intérieure en bois (sas)
- Recherche de la source

4) Chemin d'Argut

- Sécurisation du chemin en se concentrant sur les seuls quelques points critiques (murs de soutènement à reconstruire)

Les moyens : financement à voir avec la communauté des communes par l'intermédiaire d'Isabelle Dequesne. Le vice-président des sentiers (chasseur et randonneur) en est Jean-Michel Dat .

5) En fonction des possibilités restantes, certains chemins pourraient être nettoyés en collaboration avec l'ACCA

B) Faire connaître aux visiteurs les chemins entretenus et ne posant pas de problème d'itinéraire :

Salountère, Herechet, GR10 vers Luchon, GR10 vers Aueran, Argut dessous puis dessus, Plan d'Arem, Caoussin, Visite du patrimoine du village : « à l'assaut du Casteras », Arlos par le chemin du Mouné et retour par la piste cyclable.

C) Etudier la possibilité d'un itinéraire piéton transfrontalier avec Canejan :

En recherchant les voies de passage possibles (si possible dans le prolongement de l'aménagement déjà réalisé en Espagne jusqu'au Mirador o Guardadèr) et en prenant rendez-vous avec Madame la Maire pour étudier les possibilités de financement avec l'Espagne ou avec l'Europe.